



GROUPE DE TRAVAIL CHANGEMENT CLIMATIQUE

Cycle d'ateliers sur la **gestion adaptative au changement climatique**

Comité français de l'UICN
17 place du Trocadéro
75016 Paris, France

Contexte

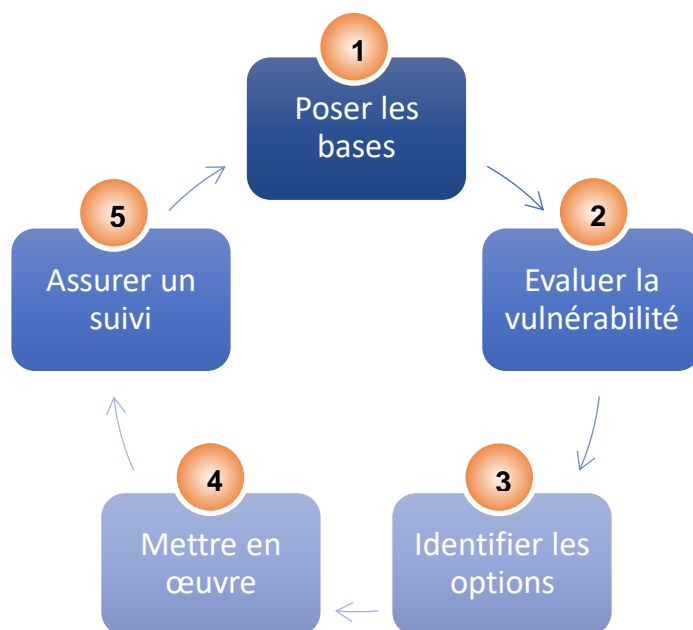
Depuis sa création en 2014, le groupe de travail s'est donné pour objectif d'appuyer les gestionnaires d'aires protégées dans leurs efforts d'adaptation au changement climatique, de renforcer la prise en compte des changements climatiques dans les stratégies de conservation de la biodiversité et d'assurer une meilleure reconnaissance du rôle des aires protégées dans les stratégies de lutte contre les changements climatiques, au titre des solutions fondées sur la nature. Il constitue une plateforme d'expertise au service des réseaux d'aires protégées représentatifs sur les stratégies de réponses aux changements climatiques, et par conséquent de leurs gestionnaires.

Les changements climatiques sont susceptibles d'impacter la gestion et la gouvernance des aires protégées, particulièrement dans les sites isolés et de petite superficie, et dans les écosystèmes les plus vulnérables (marins, littoraux, montagnes). Les gestionnaires de ces espaces doivent anticiper les effets des modifications environnementales dans leurs plans de gestion, et dans la mesure du possible, envisager des stratégies de réponse graduées pour maintenir la résilience et l'intégrité écologique des milieux. Il faut pour cela disposer d'une connaissance approfondie des options disponibles, issues de la biologie de la conservation et de l'ingénierie écologique, en considérant toutes les échelles d'organisation de la biodiversité. Les réponses adaptatives sont très variables selon les contextes, il peut s'agir par exemple d'actions de restauration de la connectivité écologique, de la sélection de traits génétiques résistants, d'un choix de non-intervention, de la modification des limites du site, *et cetera*.



Contexte

L'UICN a publié en 2016 un guide méthodologique afin d'aider les gestionnaires d'aires protégées à développer des stratégies de gestion adaptative¹. Ce document présente les principales étapes du cycle de gestion adaptative, déjà appliqué dans plusieurs pays, pourrait servir de base pour développer cette approche dans le contexte français. Cinq étapes sont définies dans le document :



- 1 Poser les bases de la gestion adaptative**
Rassembler les connaissances et les ressources disponibles, planifier et développer des compétences à long-terme pour rendre possible une gestion adaptative
- 2 Evaluer la vulnérabilité et le risque**
Réaliser des analyses quantitatives et/ou qualitatives pour déterminer les espèces, écosystèmes et autres valeurs les plus vulnérables au changement climatique, et identifier les principales vulnérabilités en lien avec les objectifs de conservation.
- 3 Identifier et sélectionner les options d'adaptation**
Hiérarchiser les actions afin d'atteindre les objectifs d'adaptation à court et à long terme
- 4 Mettre en œuvre les actions**
Sur la base des analyses et des délibérations des étapes précédentes
- 5 Assurer un suivi et ajuster**
Mesurer les indicateurs de succès et d'échec et utiliser cette information pour évaluer et ajuster les décisions

Objectifs

¹ Adapting to Climate Change (2016). Guidance for protected area managers and planners. John E. Gross, Stephen Woodley, Leigh A. Welling, and James E.M. Watson.
<https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/PAG-024.pdf>

Contexte

Les ateliers visent à décliner dans le contexte français les lignes directrices de l'UICN sur la prise en compte des changements climatiques dans les stratégies de planification et de gestion d'aires protégées. Ils permettront d'identifier les meilleures expériences, de favoriser leur mutualisation au sein des réseaux d'aires protégées, et de formuler des recommandations pour promouvoir la gestion adaptative aux échelles locale et nationale.

Participants

La participation est ouverte aux membres de l'UICN et de ses groupes d'experts, aux gestionnaires d'aires protégées et à leurs réseaux représentatifs, ainsi qu'aux scientifiques et aux praticiens travaillant en lien avec la thématique du changement climatique.

Modalités de travail

Un comité de pilotage inter-réseaux a été établi afin de valider la programmation des ateliers, de faciliter le partage d'information auprès des gestionnaires d'aires protégées et de réseaux d'experts (dont les groupes Collectivités, Mer et littoral, Montagne, Forêts et Outre-mer de l'UICN) et d'assurer un suivi des travaux de rédaction (livrables).

Les ateliers constituent des espaces de dialogue et de partage d'expériences, et ils s'inscrivent dans un processus itératif : les conclusions de chaque atelier seront présentées en introduction des suivants, avec en vue la production d'un guide méthodologique tirant parti à la fois des pratiques de terrain et des réflexions collectives.

Livrables

Un groupe de rédaction, composé de salariés du Comité français de l'UICN et de membres de ses groupes d'experts, est chargé de rédiger les documents de travail et les livrables. Il est prévu de produire à l'issue de chaque atelier :

- des fiches pratiques de retours d'expériences présentés en séance et issues de recherches bibliographiques
- des recommandations pour la mise en œuvre des approches de gestion adaptative en France.

Les fiches pratiques seront partagées en ligne sur le site Internet du groupe de travail changement climatique et certaines d'entre-elles seront soumises à la base de données en ligne Panorama des Solutions, gérée par le secrétariat international de l'UICN.

Programme

Au total, cinq ateliers d'une journée sont programmés sur l'ensemble de l'année 2018, correspondant aux principales étapes du cycle de gestion adaptative.

Calendrier

Date	Durée	Thématiques
15 février	Après-midi	Présentation du cadre méthodologique
9 avril	Journée	Poser les bases de la gestion adaptative
12 juin	Journée	Analyses de vulnérabilité et risque
18 octobre	Journée	Identification des options d'adaptation
7 Décembre	Journée	Mise en œuvre, suivi, processus d'ajustement ²

Jeudi 15 Février | 14h-17h30

Atelier n°1. Cadrage méthodologique

La première réunion vise à présenter les objectifs du cycle d'ateliers, et d'engager une discussion sur le programme, les modalités de travail et les livrables, en premier lieu la réalisation d'une base de données des expériences de gestion adaptative et d'un guide à destination des gestionnaires. Les interventions porteront sur le cadrage méthodologique défini par l'UICN et sur des exemples de déclinaisons régionales.

Lundi 9 Avril | 10h-17h30

Atelier n°2. Préparer les bases pour la planification adaptative

La définition de stratégies d'adaptation au changement climatique nécessite au préalable d'appréhender et de prendre en compte l'enjeu changement climatique dans les politiques de gestion des aires protégées et des territoires environnants. Cette planification doit s'appuyer sur des échanges avec les acteurs concernés (élus, scientifiques, réseaux) et le renforcement de compétences via le partage de connaissances et d'expériences.

Mardi 12 Juin | 10h-17h30

Atelier n°3. Evaluation des vulnérabilités et des risques

L'identification et la compréhension de la vulnérabilité d'une aire protégée et des valeurs qu'elle conserve est l'une des étapes les plus importantes du processus de gestion adaptative. Cette étape nécessite que soient au préalable identifiés les impacts probables du changement climatique sur les territoires considérés.

² Le dernier atelier regroupe les deux dernières étapes du cycle de gestion adaptative

Programme

Jeudi 18 Octobre | 10h-17h30

Atelier n°4. Identification des options de gestion adaptative

Les actions d'adaptation peuvent être réactives, i.e. élaborées en réponse à des impacts déjà observés, ou proactives afin de se préparer aux futurs effets possibles. Il existe un continuum d'effets et de changements possibles, du *statu quo* (persistance du système) jusqu'à un changement total. Quatre stratégies sont généralement admises : persistance/persévérance, résistance au changement, accommodation au changement (adaptation) et changement dirigé. L'atelier permettra d'alimenter la base d'expériences de gestion adaptative.

Vendredi 7 Décembre | 10h-17h30

Atelier n°5. Mise en œuvre des actions d'adaptation, suivi-évaluation et ajustements

L'évaluation des différentes options permet d'identifier les plus robustes (*no-regret solutions*) et de prioriser les plus pertinentes. Les questions à se poser sont : quelles actions de gestion sont efficaces au regard des impacts attendus ? Comment les espèces et processus écologiques vont-ils répondre au changement ? Quels objectifs de conservation seront encore susceptibles d'être atteints, et quelles révisions sont nécessaires ? Quelles sont les actions et approches à considérer ?

Comme pour tout processus de gestion, le suivi et l'évaluation sont des étapes primordiales de la gestion adaptative. L'apprentissage par l'expérimentation est crucial pour l'adaptation au changement climatique car elle ne peut être que réussie en distinguant les actions qui fonctionnent de celles soumises à échec.

Organisation des réunions

Chaque atelier sera structuré en trois sessions, qui laissent une large place aux échanges entre participants.

Interventions plénières	Introduction et rappel des conclusions de l'atelier précédent
	Interventions de cadrage et présentations d'étude de cas
Discussions en sous-groupes	Analyse freins/leviers pour la déclinaison des orientations méthodologiques en France
	Identification d'outils et d'expériences exemplaires
	Recommandations à l'attention des gestionnaires, des autorités de classement et des collectivités locales
Synthèse	Synthèse des débats par un grand témoin

Pratique


Accès

Les ateliers se déroulent dans les locaux du Comité français de l'UICN, situés au sein du Musée de l'Homme, Pavillon d'About, 17 place du Trocadéro, 75016 Paris.



 Lignes 6 et 9

Station Trocadéro (sortie n°6)

 Lignes 22, 30, 32, 63

Station Trocadéro

Accueil des participants

Nous donnons rendez-vous aux participants 15 minutes avant le début de chaque atelier devant l'escalier du Musée de l'homme, situé à proximité de la sortie n°6 du métro (lignes 6 ou 9). N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité, qui pourra vous être demandée par le service de sécurité.

Visioconférence

Un système de visioconférence est mis en place pour les participants ne pouvant se rendre physiquement à Paris.

Inscription

Pour s'inscrire, contacter Thierry Lefebvre, par courriel (thierry.lefebvre@uicn.fr) ou par téléphone (01.43.31.02.79 / 06.08.45.78.02) en précisant si vous participez physiquement ou par téléconférence, pour tout ou partie du cycle d'ateliers.